



Le métropolite Hilarion : Tous les membres du Saint-Synode ont exprimé leur soutien à l'Église orthodoxe ukrainienne canonique

Au mois d'avril, la Rada d'Ukraine a soutenu l'initiative du président de ce pays, P. Porochenko, qui a adressé une requête au patriarche de Constantinople, lui demandant de créer une Église autocéphale en Ukraine. Le 14 mai, à la fin de la séance du Saint-Synode, le métropolite Hilarion de Volokolamsk, président du Département des relations ecclésiastiques extérieures du Patriarcat de Moscou, a répondu aux questions des journalistes, évoquant notamment ce thème.

La question n'était pas à l'ordre du jour du Synode. Cependant, le patriarche ayant reçu de nombreuses lettres de fidèles ukrainiens, nous en avons parlé. Les membres du Saint-Synode ont souligné que la question dépassait le cadre des canons ecclésiastiques. Les autorités civiles de l'Ukraine, soutenus par les schismatiques et des communautés non canoniques demandent l'autocéphalie. Le statut canonique de ces communautés, qui se sont séparées de l'Église orthodoxe ukrainienne canonique, n'est pas reconnu dans l'Orthodoxie mondiale, autant dire que leur statut est nul. La hiérarchie de l'Église canonique ukrainienne, le métropolite Onuphre de Kiev et de toute l'Ukraine en tête, ne s'est pas adressée au patriarche de Constantinople à ce sujet.

La hiérarchie ecclésiastique canonique ne peut prendre aucune décision en se fondant sur l'initiative de communautés non canoniques ou d'autorités civiles, dont l'ingérence dans les affaires internes de l'Église est inadmissible.

Donner un statut d'Église autocéphale « parallèle » à un schisme, sans tenir compte de la volonté de l'Église canonique sur le territoire de laquelle il se trouve est un non-sens du point de vue du droit canon.

Tous les membres du Saint-Synode ont exprimé leur soutien à l'Église ukrainienne canonique.